

RAPPORT 2018 D'ACTIVITÉS



Haut lieu tectonique
Chaîne des Puys - Faille de Limagne
PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Centre Régional
Auvergne-Rhône-Alpes
de l'Information Géographique



SOMMAIRE

3-4	PRÉSENTATION
5-6	LES CHIFFRES CLÉS 2018
7-8	STATUT, GOUVERNANCE & MOYENS
9	Un statut de groupement d'intérêt public
9	Présidence
9	Le groupement en 2018
10	Un fonctionnement garant de l'équité territoriale
11	Dirigeants et gouvernance
13	Équipe
14	Le CRAIG et l'IGN : Une collaboration de près de 10 ans !
15	Le CRAIG et la RGD 73-74 signent un accord-cadre de coopération
16	Le CRAIG et le Réseau des CRIGEs
17-18	INFRASTRUCTURE TECHNIQUE
19	Hébergement de l'Infrastructure
20	Les services de flux du CRAIG
20	Le site du CRAIG fait peau neuve
23-24	COMMUNAUTÉ DE TRAVAIL & REVUE DE PROJETS
25	LiDAR aéroporté
26	Le CRAIG et l'IGN unissent leurs moyens
27	Les communes se mobilisent pour l'adresse
29-30	Le CRAIG et le SIEA réalisent un PCRS sur le territoire d'Oyonnax
31-32	Dossier Plan Corps de Rue Simplifié
35-38	COMMUNICATION & FORMATION
35	Le CRAIG partenaire des GeoDataDays 2018
36	Retours sur quelques événements marquants de 2018
37-38	Moderniser les méthodes de travail
39-40	GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE
43-44	MODALITÉS D'ACCÈS AUX SERVICES DU CRAIG

Présentation

Le Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique (CRAIG) est un groupement d'intérêt public créé en 2011 dans le cadre du Contrat de projets État-Région, afin de mettre en place un centre de ressources dans le domaine de l'information géographique. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale de mutualisation des coûts et des moyens mais aussi de cohérence régionale en matière de production et d'usage de données géographiques.

Les missions

En lien avec l'Institut de l'information géographique et forestière (IGN), le **CRAIG coordonne la production, l'acquisition et la diffusion de données géographiques de référence**. Support à la mise en œuvre efficace des politiques publiques à l'échelle de la région, conformément à l'article L. 4211-1 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), il assure la fourniture de services pour tous les acteurs publics de la région permettant un accès facilité aux données.

Il **apporte un appui permanent aux territoires** en leur proposant un accès privilégié aux données « Socles » (fichiers fonciers, cadastre, orthophotoplans ...), **un support technique, des sessions de formations et d'information**.

Lorsqu'il agit en tant qu'autorité publique locale compétente pour les exploitants de réseaux enterrés, le **CRAIG assure pour ses partenaires l'élaboration et le maintien d'un fond de plan très grande échelle**, en conformité avec l'arrêté du 15 février 2012 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains.

En articulation avec l'État, il **contribue à la mise en conformité des données par rapport aux règlements en vigueur** issus de la directive 2007/2/CE du Parlement et du Conseil européen du 14 mars 2007 établissant une infrastructure d'information géographique dans la Communauté européenne (INSPIRE).

Le CRAIG : un projet collectif au service des territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes



Un projet collectif

Europe, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Départements, Agglomérations, IGN.



Un fournisseur de services

Garant de l'équité territoriale pour tous les acteurs publics de la région. Un accès facilité aux données pour les organismes publics.



Un support technique

Support à la mise en œuvre efficace des politiques publiques dans le domaine de l'aménagement, de l'environnement, des transports, du tourisme, de la recherche...



Optimiser et réduire la dépense publique

Moyen efficace pour optimiser et réduire la dépense publique en matière d'acquisitions de données. Coproduction de données avec l'IGN, les exploitants de réseaux, les collectivités...



Sécurisation des travaux

Sécurisation des travaux à proximité des réseaux. Élaboration et maintien d'un référentiel à très grande échelle pour les gestionnaires de réseaux (SDE, Enedis...).



Visibilité et conformité

Visibilité et conformité des données. Mise en conformité des données par rapport aux réglementations en vigueur.



Innovation et e-administration

Levier performant au service de l'innovation ouverte et de l'e-administration en favorisant l'accès à l'information géographique pour tous.



Déploiement du Très Haut Débit

Outil pour le suivi du déploiement du Très Haut Débit. Cartographies des niveaux de services haut et très haut débit, suivi des déploiements du Réseau d'Initiative Publique « Auvergne Très haut Débit »...

MEMBRES du GROUPEMENT

17

partenaires

ÉQUIPE

9

personnes

•BÉNÉFICIAIRES•

780

organismes



1155

utilisateurs

• [HTTPS://IDS.CRAIG.FR/GEOCAT/](https://ids.craig.fr/geocat/) •

230 000

visites

390

Jeux de données



130

Jeux de données
open data

•FORMATION / SUPPORTS•

170

stagiaires
formés

1550

mails
traités

Partenariats

1

Accord-cadre de coopération

Un accord-cadre de coopération a été signé avec la RGD 73-74 pour notamment garantir la cohérence des données produites sur Auvergne-Rhône-Alpes.

2

Conventions

pour la couverture et le maintien d'un référentiel très grande échelle sur le département du Puy-de-Dôme avec Enedis et le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz (SIEG 63) et pour l'extension de la couverture d'un référentiel très grande échelle sur le département de l'Allier avec Enedis, le SDE 03 et le Syndicat Mixte des Eaux de l'Allier.

1

Convention

pour la réalisation d'une expérimentation pour la couverture et le maintien d'un référentiel très grande échelle sur Oyonnax a été signée avec le Syndicat Intercommunal d'Energie et de E-communication de l'Ain (SIEA).

2

Conventions

de coproduction et de diffusion d'orthophotographies à haute résolution sur les départements de l'Isère et de l'Ain (PVA 2018) avec l'IGN et de coproduction et de diffusion d'orthophotographies à haute résolution sur les départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de la Loire (PVA 2019) avec l'IGN

9

Conventions

de partenariats pour la réalisation de levés **LiDAR de haute précision**.

Production des référentiels

12 075
images

Orthophotographies départementales Haute Résolution (HR)

12 075 images en couleur et en infrarouge acquises par les avions de l'IGN sur les départements de l'Isère et de l'Ain couvrant une superficie de 14 571 km² avec un pixel de 25 cm ont été remises au CRAIG pour traitement.

67 941
images

Référentiel Très Grande Echelle

67 941 images en couleur acquises par le CRAIG sur l'Allier, le Puy de Dôme, le Grand Lyon, le Cantal, sur Oyonnax et Valence Romans au cours de l'année 2018 couvrant une superficie de plus de 4700 km² avec un pixel de 5 cm ont été traitées. Ces images représentent un volume de plus de 85To.

1200
points

105 zones du référentiel très grande échelle ont été mises à jour suite à des modifications de voiries.

1200 points de contrôle terrain réalisés pour la qualification des orthophotographies.

4 500
km²

Données altimétriques LiDAR

Le CRAIG a réalisé plusieurs vols LiDAR (densité moyenne de 2.5 pts /m²). Ces données ont permis de compléter le Modèle Numérique de Terrain du CRAIG d'un pas de 1m sur une superficie de plus 4500 km².

130
km²

Données altimétriques LiDAR de très haute densité

19 sites de la Région Auvergne-Rhône-Alpes représentant une superficie de 130 km² ont fait l'objet d'un lever LiDAR de haute densité entre 10pts et 20pts par m².

STATUT, GOUVERNANCE & MOYENS

Les partenaires du CRAIG ont souhaité une juste représentativité des entités publiques adhérentes, quelle que soit leur taille, dans le processus décisionnel. L'objectif étant de construire de manière concertée la plateforme qui répondra aux besoins et contraintes de chacun.

Un statut de groupement d'intérêt public

Les principales évolutions sont les suivantes :

- Extension du périmètre géographique du groupement à Auvergne-Rhône-Alpes.
- Ajout d'une mission consistant à élaborer un référentiel très grande échelle pour les gestionnaires de réseaux enterrés.
- Renforcement du rôle de la Région au sein du GIP, conséquence de la loi NOTRe qui confie aux Régions le rôle de chef de file en matière d'information géographique. La Région assume seule, depuis le 1^{er} janvier 2018, la Présidence du groupement.
- Redéfinition des modalités d'accès aux services du CRAIG.
- Modalités de participation des exploitants de réseaux au CRAIG.

La nouvelle convention devrait être adoptée à la fin du 1^{er} semestre 2019.

Présidence

La Présidence du groupement est assurée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Président assure le contrôle de l'Assemblée générale et dans les conditions fixées par celle-ci. Il veille à la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée générale par le directeur.

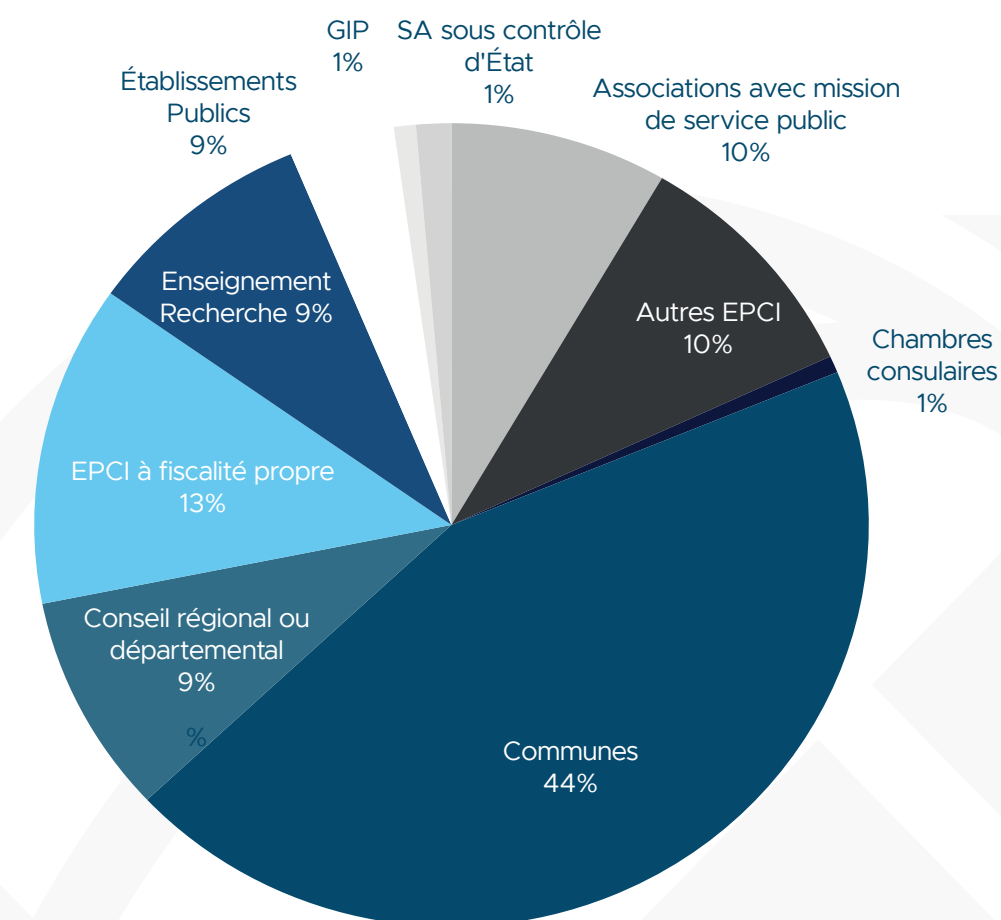
Le groupement en 2018 compte 5 nouveaux membres

- la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- le Département de l'Ain,
- le Département de l'Allier,
- le Département du Cantal,
- le Département de la Haute-Loire,
- le Département de l'Isère,
- le Département du Puy-de-Dôme,
- la Métropole de Clermont Auvergne Métropole,
- la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac,
- la Communauté d'Agglomération Pays d'Issoire
- la Communauté d'Agglomération de Montluçon Communauté,
- la Communauté d'Agglomération de Moulins,
- la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay,
- la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans,
- la Communauté d'Agglomération Valence Romans,
- la Communauté d'Agglomération de Vichy Communauté,
- l'Institut national de l'information géographique et forestière.

Un fonctionnement garant de l'équité territoriale

Toute collectivité publique ou toute personne assurant une mission de service public peuvent être bénéficiaires de l'action du groupement en dehors de toute adhésion ou association au groupement. Ces bénéficiaires acquittent alors une redevance annuelle (abonnement) définie dans l'offre de services du GIP.

Au 31 décembre 2018, le CRAIG bénéficie à 780 organismes / 1150 utilisateurs





Assemblée générale du CRAIG du 13 décembre 2018 sous la présidence de Juliette JARRY, Vice-Présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
CRAIG 2018

Dirigeants et gouvernance

Assemblée générale

L'Assemblée générale détermine la politique du groupement et prend toutes les décisions qui s'imposent. L'Assemblée générale se réunit au moins deux fois par an et aussi souvent que l'intérêt du groupement l'exige, sur la convocation de son Président ou en session extraordinaire, à la demande du tiers de ses membres.

Comité technique

Le comité technique est composé des représentants techniques de chacun des membres du groupement (directeur, chef de service, technicien...).

Le comité traite les questions d'ordre opérationnel ou technique se rapportant à l'objet statutaire. Il peut être consulté, par l'Assemblée générale, sur toute question dans son champ de réflexion.

Le comité technique se réunit autant de fois que nécessaire et donne des avis sur les questions que lui soumet l'Assemblée générale. Il peut émettre des propositions auprès du Directeur, du Président ou de l'Assemblée générale.

Le comité technique peut inviter, à titre consultatif, des personnalités extérieures.

Il est présidé par le Directeur du GIP.

Composition de l'Assemblée générale au 1^{er} janvier 2019

Présidence

Laurent WAUQUIEZ

Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
(Délégation à **Juliette JARRY**, Vice-Présidente du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes)

Jean-Yves FLOCHON, Conseiller départemental de l'Ain

Christian CHITO, Vice-Président du Conseil départemental de l'Allier

Jean-Antoine MOINS, Vice-Président du Conseil départemental du Cantal

Jean-Paul VIGOUROUX, Conseiller départemental de la Haute-Loire

Dominique GIRON, Vice-Présidente du Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Elisabeth CELARD, Conseillère départementale de l'Isère

Jean-Paul NICOLAS, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

René VINZIO, Vice-Président de l'Agglomération Clermont-Auvergne-Métropole

Addourakhmane DIALLO, Conseiller communautaire de l'Agglomération Montluçon Communauté

Jérôme LABONNE, Conseiller communautaire de l'Agglomération Moulins Communauté

Michel ROUSSEL, Vice-Président de l'Agglomération du Puy-en-Velay

Pierre BONNET, Conseiller communautaire de l'Agglomération Vichy Communauté

Christian MELIS, Conseiller communautaire de l'Agglomération Riom Limagne et Volcans

Christian MAERTEN, Conseiller communautaire de l'Agglomération Agglo Pays d'Issoire

Fabrice LARUE, Vice-Président de l'Agglomération de Valence-Romans

Daniel BURSAUX, Directeur général de l'IGN

Présidence



**Laurent
WAUQUIEZ**
Président de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes



**Juliette
JARRY***
Vice-Présidente de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes
déléguee au numérique

* Assure la présidence du GIP par délégation

Équipe

Direction du GIP



**Frédéric
DENEUX**
deneux@craig.fr
04 73 40 78 43

Gestion administrative



**Marie-Laure
COMBRE**
combre@craig.fr
04 73 40 54 06



**Pauline
BARDIN**
bardin@craig.fr
04 73 40 76 01

Agent comptable

**Magaly
LEROY**
DDFiP

Infrastructure technique

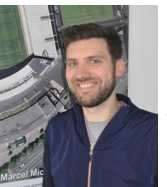


**Landry
BREUIL**
breuil@craig.fr
04 73 40 54 09



**Benoit
CROISEL**
croisel@craig.fr
04 73 40 76 02

Partenariats avec les gestionnaires de réseaux



**Sebastien
GAILLAC**
gaillac@craig.fr
04 73 40 54 55



**Antoine
BAUCHET**
bauchet@craig.fr
04 73 40 76 61



**Dorian
ROUSSEL**
rousseau@craig.fr
04 73 40 76 61

Support et accompagnement des utilisateurs



**Sandrine
TOUS**
tous@craig.fr
04 73 40 54 53



BeechCraft 200 de l'IGN sur
l'aéroport d'Aurillac.
CRAIG 2014

Le CRAIG et L'IGN : une collaboration de près de 10 ans !

Ce rapprochement permet notamment d'améliorer la qualité et la précision des données sur Auvergne-Rhône-Alpes dans un cycle de temps raccourci, tout en réalisant des économies conséquentes en termes de dépenses d'argent public.

Fin 2008, le CRAIG et l'IGN décident de nouer un partenariat (au départ informel) pour réaliser conjointement les prises de vues aériennes des départements auvergnats. A l'époque, un partenariat portant sur 4 départements constituait une véritable première en France avec en plus une mise à disposition par le CRAIG de ces données auprès des contributeurs d'OpenStreet Map.

Fort du succès de cette première collaboration et au regard du développement des activités du CRAIG, l'IGN sur proposition de l'Etat et de la Région Auvergne, décide de formaliser ce partenariat "gagnant - gagnant" en adhérant au CRAIG lors de son passage en 2011 en Groupement d'Intérêt Public. Depuis cette date, 11 nouvelles prises de vues aériennes départementales ont pu être réalisées conjointement, évitant ainsi une double dépense d'argent public.

Durant toute cette période, le CRAIG et l'IGN saisissent ensemble toutes les opportunités permettant de faire avancer l'information géographique comme en 2014, dans le cadre d'un partenariat avec Enedis, le Syndicat Départemental d'Energie du Cantal, GrDF et la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, ils décident de réaliser ensemble une cartographie de très haute-précision (10 cm) afin de positionner les réseaux dits sensibles (électricité, gaz), prémice du fond de plan corps de rue simplifié (PCRS) actuellement en cours d'élaboration dans de nombreux territoires.

Aujourd'hui, l'IGN et le CRAIG continuent ce travail commun pour accompagner au mieux les territoires dans leurs problématiques avec le souci permanent de présenter des données harmonisées aux niveaux national et régional qui permettent un aménagement du territoire cohérent et optimisé.

Le CRAIG et la RGD 73-74 signent un accord-cadre de coopération

Dans le respect des spécificités de chacun, la RGD 73-74 et le CRAIG s'engagent à développer un projet commun afin :

- de **garantir un accès aux données géographiques** de référence aux acteurs publics de la région,
- de **garantir une cohérence des données produites** sur l'ensemble du territoire régional,
- de **mutualiser lorsque cela est possible les coûts et les moyens** en matière d'acquisitions de données de référence.

D'ores et déjà ce rapprochement a permis d'acheter en commun les données de l'IGN dans le cadre de la licence APL : (Autorité Publique Locale) pour 12 niveaux de licenciés couvrant l'ensemble de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes dont les données suivantes :

- Scan 50 Express Standard IGN
- Scan 25 Touristique IGN
- Scan 25 Topo IGN
- Scan 25 Express Standard IGN
- Scan 25 Express Classique IGN
- Scan Régional IGN
- Scan Départemental IGN
- Scan 100 IGN
- BD Carto IGN
- BD Forêt IGN
- BD Ortho Historique



Le CRAIG et le Réseau des CRIGES

Animé par l'Association Française de l'Information Géographique (AFIGEO) dont le CRAIG est membre depuis plusieurs années, le Réseau des CRIGES rassemble les centres régionaux en information géographique.

Depuis 2009, les "plateformes régionales d'animation territoriale autour de l'information géographique" se réunissent régulièrement au sein de ce réseau.

L'objectif de ce réseau est de proposer un espace d'échange pour les CRIGES leur permettant :

- de **s'informer de l'actualité** européenne, nationale, régionale, locale en information géographique ;
- d'**échanger sur des pratiques, des méthodes, des outils...** utilisés en région ;
- de concevoir, de réaliser et de mettre en œuvre des projets communs ;
- de **construire un message commun**, afin de favoriser le développement de l'information géographique au niveau national.

L'Association Française pour l'Information Géographique, ou AFIGEO, a pour objectif de favoriser le développement et l'usage de l'information géographique en France au bénéfice de tous les acteurs publics et privés, et du grand public.

Elle contribue aux débats relatifs à la définition et à la mise en œuvre des politiques nationales et européennes de l'Information Géographique.

Elle a pour ambition de fédérer les actions des associations scientifiques ou techniques, et des organisations professionnelles du secteur.

Pour répondre au mieux aux missions qui sont les siennes l'AFIGEO a besoin de soutien. Pour adhérer : <http://www.afigeo.asso.fr>



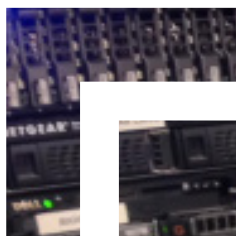
La Régie de Gestion des Données des Pays de Savoie (RGD 73-74) est un service public bi-départemental créé par l'Assemblée des Pays de Savoie.

Elle étudie, conçoit, organise et anime la mise en place et l'exploitation de la banque de données techniques et spatiales des départements de Savoie et de Haute-Savoie. Elle gère et diffuse ces données principalement auprès des collectivités et des services publics. Elle co-produit des référentiels de données sur les Pays de Savoie, notamment avec l'IGN.

INFRASTRUCTURE TECHNIQUE

Pour servir les données géographiques numériques nécessaires aux territoires, le CRAIG s'appuie sur une infrastructure technique de haut niveau qui permet de garantir la qualité et la disponibilité de ses services.

Hébergement de l'infrastructure au sein du Data Center Clermont Auvergne



Data Center de l'Université Clermont Auvergne - Siège du GIP
CRAIG 2017

La donnée géographique est particulièrement volumineuse. Pour la stocker, la diffuser et l'archiver il faut sans cesse adapter l'infrastructure technique.

En 2018, ce sont plus de 600 To de données qui sont gérés par le CRAIG.

Pour répondre aux exigences des utilisateurs le CRAIG s'appuie sur le Data Center de l'Université Clermont Auvergne. Cette infrastructure répondant aux dernières exigences de sécurité permet au CRAIG de disposer d'un espace de stockage suffisant et du réseau RENATER pour la bande passante. **Le GIP étant basé au sein même du Data Center**, cela permet à l'administrateur du CRAIG d'accéder facilement, le cas échéant, aux différents serveurs.

Le Data Center, service intégré à l'Université Clermont Auvergne & associés, est un centre de ressources proposant aux différentes composantes de l'Université divers services dans des domaines tels que :

- Hébergement système et stockage
- Réseau
- Calcul scientifique
- Exploitation d'applications nationales
- Développement informatique
- Déploiement d'outils numériques

Les services de flux proposés permettent l'accès à distance aux données géographiques de référence du CRAIG et de ses partenaires. L'utilisateur n'a plus besoin de stocker les données sur son poste et il est assuré de travailler sur les données les plus à jour.

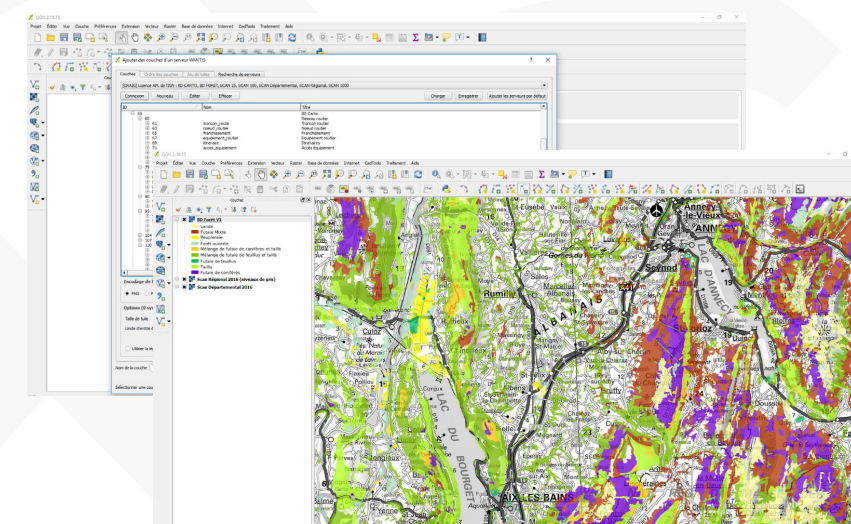
Les services de flux du CRAIG

Tout un panel de cartes et de données sur Auvergne-Rhône-Alpes consultables dans votre SIG avec une simple connexion internet.

Les données de références proposées sont :

- **Base de données cadastrale**
Plan Cadastral Informatisé.
- **Fonds de plan IGN**
Pyramides de SCAN (SCAN 25, SCAN 100...).
- **Base de données vectorielles**
(BD CARTO, BD TOPO, BD adresse, BD Forêt...).
- **Ortho-imageries**
Orthophotoplans départementaux (RVB IRC) ; Orthophotoplans haute résolution (10 cm de résolution).
- **Référentiel très grande échelle**
Orthophotoplans classe A ; PCRS.
- **Données altimétriques**
Levers LiDAR ; MNT, MNE...

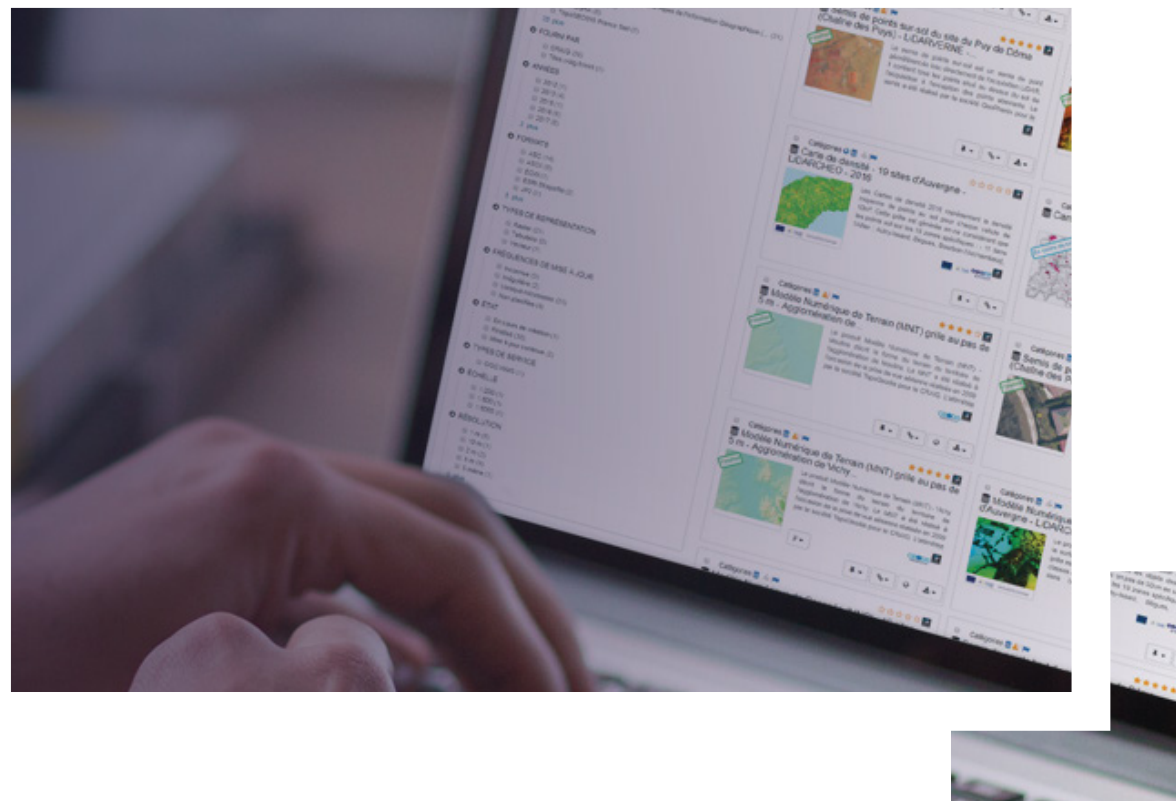
Pour connaître les paramètres de connexion, rendez-vous sur



Publier ses données en flux, avec <http://ids.craig.fr/geocat/> c'est possible ! En référençant vos données dans le catalogue du CRAIG, il est possible de partager celles-ci sous la forme de flux en quelques clics.

Ainsi l'accès à vos données sera facilité pour vos partenaires sans surcoût.

Le site du CRAIG fait peau neuve



Dans le cadre de l'élargissement de son périmètre d'intervention à la région Auvergne-Rhône-Alpes, le CRAIG a complètement refondu son site internet. Les développements et la charte graphique ont été réalisés en interne.

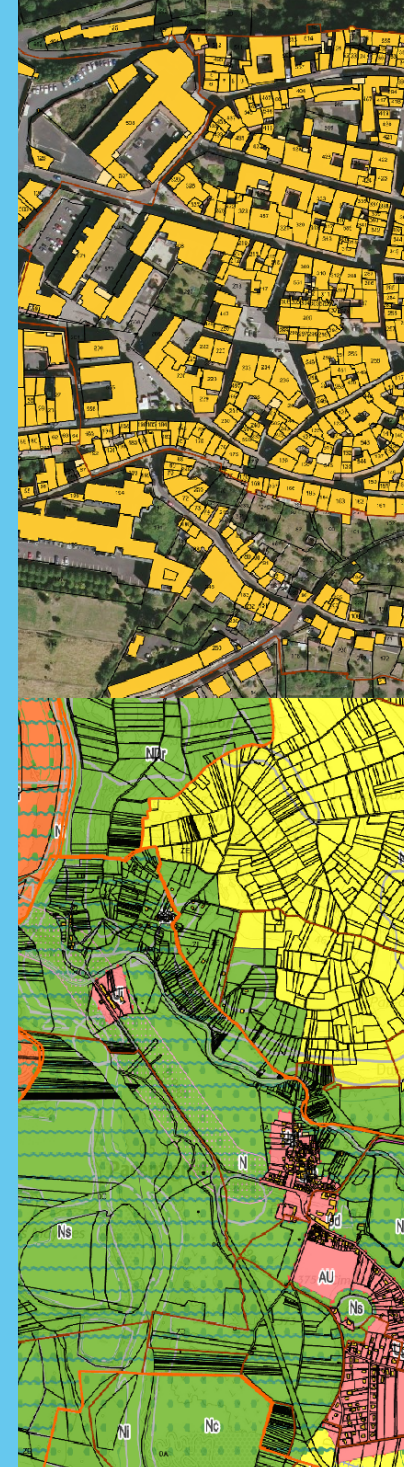
Le site internet du CRAIG a pour objectif de devenir le point d'entrée unique pour les organismes publics désireux d'obtenir l'ensemble des données géographiques disponibles sur son territoire (cartes IGN, documentation cadastrale, photographies aériennes,...).

Pour récupérer facilement **les données de son territoire**, désormais les utilisateurs n'auront plus besoin de commander les fonds de plan et cartes, les données seront **directement accessibles depuis un espace dédié à leur organisme** de rattachement dans lequel ils pourront retrouver selon le service auquel ils auront souscrit les données nécessaires à leurs travaux.

En outre, il doit permettre à toutes personnes désireuses de s'informer sur les projets coordonnés par le CRAIG d'y trouver les informations recherchées.

Un nouveau visualisateur pour 2019!

Pour répondre à cet objectif un projet de partenariat a été proposé par Rennes Métropole au CRAIG, la Région Hauts-de-France, la Région Grand Est et l'Agglomération du Puy-en-Velay pour la mise en commun de ressources humaines et financières pour réaliser les développements informatiques qui devraient débuter en 2019.



cadastre.craig.fr

Service de consultation du cadastre Auvergne-Rhône-Alpes

Le plan cadastral définit pour chaque commune l'emplacement, la surface et la valeur des propriétés foncières et sert ainsi de base au calcul de l'impôt foncier. C'est également un support essentiel pour les collectivités pour la gestion foncière de leur territoire. Les données sur cadastre.craig.fr sont actualisées annuellement et présentent la situation au 1^{er} janvier de l'année en cours.

Les fonctionnalités de cadastre.craig.fr :

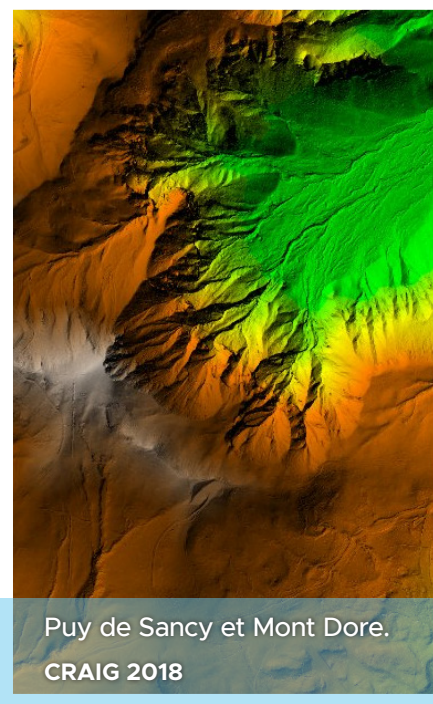
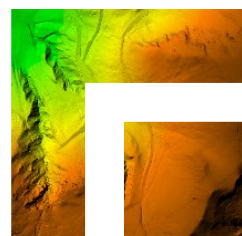
- Outils de navigation : Zoom, pan, étendue initiale...
- Outils de sélection de parcelles : Sélection par pointé, polygone, ligne.
- Affichage des données cadastrales et/ou foncières : Fiche de données cadastrales, fiche de données foncières.
- Recherche rapide et consultation détaillée des informations cadastrales : Recherche de parcelle, de propriétaire...
- Recherche de propriétaires : Recherche par nom d'usage ou de naissance, par compte propriétaire, par lots de propriétés.
- Éditer des documents : Bordereau parcellaire, relevé de propriété, fiche d'information d'unité foncière, liste des propriétaires, plan de situation.
- Import/Export : Demande d'informations foncières.



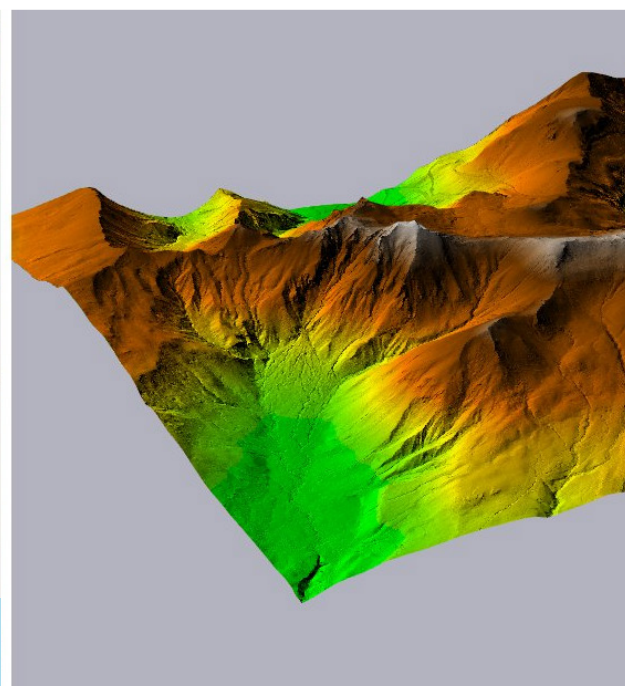
COMMUNAUTÉS DE TRAVAIL & REVUE DE PROJETS

Les communautés du réseau régional sont des groupes de travail qui rassemblent certaines institutions autour d'une thématique, d'un métier ou d'un territoire. Les représentants de ces institutions coopèrent pour analyser en commun les besoins en matière d'information géographique afin de produire, d'organiser l'échange et la valorisation de données géographiques ou de mettre en place des services qui font appel à ces données.

2018 a permis l'acquisition de 19 nouveaux sites en LiDAR aéroporté



Puy de Sancy et Mont Dore.
CRAIG 2018



Depuis 2011, le CRAIG réalise des levés LiDAR sur différents sites de la région pour répondre à des besoins dans le domaine de l'archéologie, de la volcanologie, de la foresterie et de l'environnement.

Le LiDAR (light detection and ranging) est une technique par laser qui permet de connaître et décrire de façon précise la topographie du terrain.

En 2018 de nouveaux besoins ont été exprimés par une dizaine de partenaires (Association Terre Ancienne, les Conservatoires d'Espaces Naturels d'Auvergne, de Rhône-Alpes, de l'Allier et de l'Isère, du CNRS, de la MSH de Clermont-Ferrand, de la Ligue de Protection des Oiseaux et d'EDF).

Les acquisitions ont été réalisées sur 19 sites répartis sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes représentant une surface totale d'environ 130 km². Pour des raisons météorologiques et d'enneigement le Massif du Sancy initialement programmé en 2017 a pu être réalisé en totalité en 2018.



Les données ont été cofinancées dans le cadre du programme FEDER Auvergne-Rhône-Alpes - Opération "LiDAR 2018"

Le CRAIG et l'IGN unissent leurs moyens pour produire les orthophotoplans de l'Isère et de l'Ain

A l'instar d'autres départements, l'Ain et l'Isère font l'objet pour la première fois d'un partenariat entre le l'IGN et le CRAIG pour coproduire ensemble ces données toujours très attendues des territoires.

C'est une première sur l'Ain et l'Isère, le CRAIG et l'IGN ont signé une convention de coproduction des orthophotoplans de ces deux départements.

Ce partenariat permet tout en améliorant la résolution et la précision des données (résolution de 50 cm à 25 cm), de réaliser des économies d'échelle importantes en évitant notamment une double dépense d'argent public en effectuant un partage du travail intelligent et efficace.

Les données acquises par les avions de l'IGN au cours de l'été 2018 ont été confiées au CRAIG début 2019 pour la réalisation des orthophotoplans qui devraient être disponibles en open data pour les territoires au cours du 1er semestre sur le site du CRAIG.

Ces données servent de support dans les domaines suivants :

- l'aménagement du territoire,
- l'urbanisme,
- l'environnement,
- l'agriculture,
- l'archéologie,
- et la communication.

Les communes se mobilisent pour l'adresse !

Afin de favoriser notamment le déploiement du Très Haut Débit les Maires ont été encouragés à procéder à l'adressage de leur commune.



Réunion d'information sur l'adresse
au Puy-enVelay le 29 mai 2018
CRAIG - 2018

Adresser et dénommer les voies des communes permet à de nombreux organismes remplissant des missions de service public de faciliter leurs missions comme l'acheminement des courriers et des colis, l'aide à domicile, mais également les interventions de secours. Créer des adresses normées permet à l'ensemble des administrés de bénéficier du même service et des mêmes conditions de sécurité sur l'ensemble des communes.

Suite à la publication en 2017 du guide "mettre en place une démarche d'adressage", les communes de l'agglomération du Puy-en-Velay se sont mobilisées sous l'impulsion de Michel ROUSSEL, Vice-Président de l'agglomération du Puy-en-Velay et administrateur du GIP.

Une réunion d'information a notamment été organisée pour informer les élus et techniciens de la nécessité d'adresser et dénommer les voies des communes.

A cette occasion, le CRAIG a présenté à la cinquantaine de personnes présentes les différentes étapes pour réaliser un adressage des communes.

L'IGN était également présent à cette réunion et a pu faire une présentation des différents outils disponibles au niveau national pour aider les communes dans cette démarche.



Faciliter la prise d'abonnement au Très Haut Débit à tous les usagers éligibles à la fibre optique.



Le déploiement du Très Haut Débit sur le périmètre du réseau d'initiative publique, engagé dès 2013 sur les quatre départements auvergnats, a fait réapparaître les problèmes d'adressage des communes, au moment des abonnements à la fibre optique.

Ces problèmes d'adressage pénalisent les foyers et les entreprises éligibles en freinant l'usage de la fibre optique déployée grâce à l'investissement public (Région, Départements, État, Europe). Les plans d'adressage, élaborés tout d'abord au niveau communal, mettent à jour ensuite de nombreuses bases de données, certaines au niveau national, ce qui explique la durée du processus allant de un an à un an et demi. Il est donc recommandé d'engager ce processus dans chaque commune le plus tôt possible, au profit de toutes les activités qui en dépendent, en particulier sur le Très Haut Débit.



<https://www.craig.fr/guide-adressage>

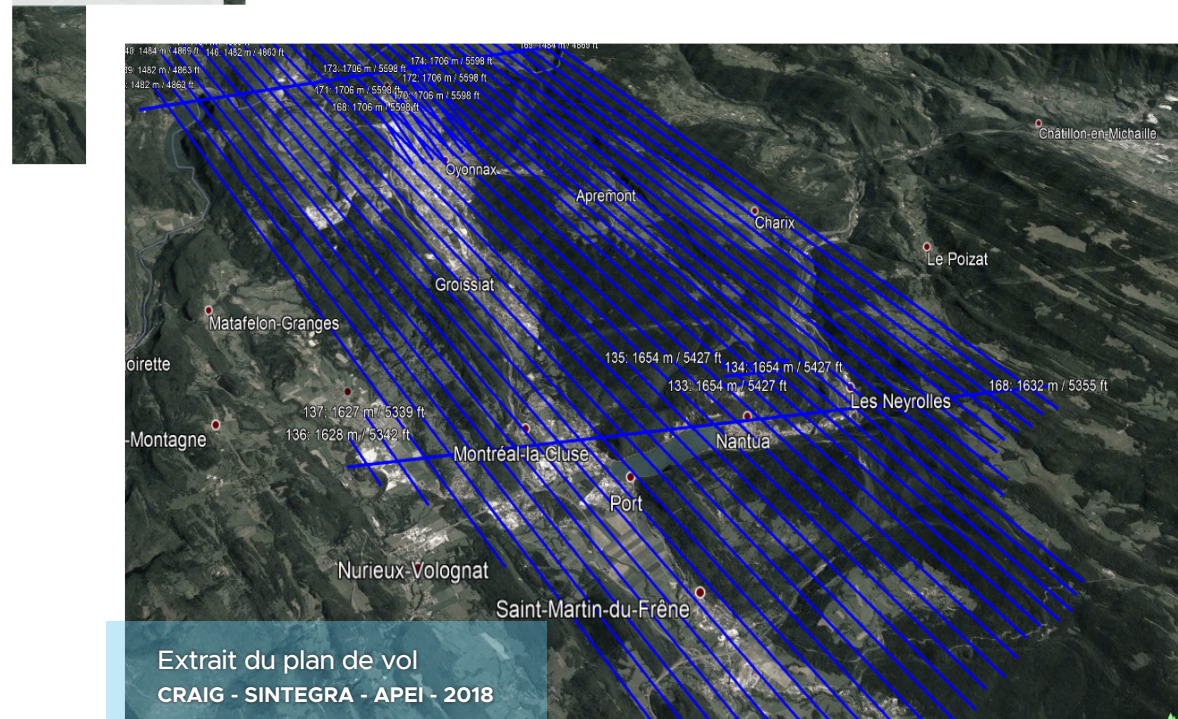
LES LIENS UTILES

<https://guichet-adressage.ign.fr/>
(Un site pour vous aider à bâtir votre projet d'adressage)

contact@craig.fr
(Un support pour répondre à vos questions)

Le CRAIG et le SIEA réalisent un PCRS sur le territoire d'Oyonnax

Plan de vol Oyonnax
Expérimentation CRAIG SIEA



Le 21 novembre 2017, le CRAIG et le Syndicat Intercommunal d'Energies et de E-communication de l'Ain (SIEA) ont signé une convention de partenariat visant à expérimenter en 2018 la réalisation d'un fond de plan corps de rue simplifié de type imagerie aérienne sur le territoire d'Oyonnax.

Nombres de jours de vol : 2

Superficie couverte : 150 km²

Hauteur de vol : 1000 mètres

Nombres de clichés : 3735

Résolution du pixel en cm : 5



Le CRAIG a coordonné la réalisation d'une cartographie de très haute précision sur le territoire d'Oyonnax. Ce projet s'inscrit dans la ligne de la réforme anti-endommagement des réseaux enterrés qui nécessite de fournir un fond de plan précis pour leur localisation d'ici 2019-2026. Ce fond de plan cartographique mutualisé répond donc notamment aux besoins des exploitants de réseaux (que sont Enedis et le Syndicat Intercommunal d'Energies et de e-communication de l'Ain).

Une exigence de précision

Pour ses partenaires, l'équipe du CRAIG s'assure de la qualité de chaque jeu de données qui lui sont livrés. Afin de garantir la fiabilité des résultats le CRAIG a acquis les moyens nécessaires lui permettant de réaliser des contrôles de précision des différents fonds de plan qu'il est amené à acquérir.

Concernant les données très grande échelle (RTGE / PCRS), le CRAIG a mis en place un process de contrôle qui lui permet de vérifier la conformité des données par rapport aux exigences de précision décrite par le législateur.

Les exigences de précision du fond de plan doivent répondre aux obligations de l'arrêté du 15 février 2012 pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement.

[...] Classes de précision cartographique des ouvrages en service : classe A : un ouvrage ou tronçon d'ouvrage est rangé dans la classe A si l'incertitude maximale de localisation indiquée par son exploitant est inférieure ou égale à 40 cm s'il est rigide, ou à 50 cm s'il est flexible [...]

Le CRAIG doit donc assurer le contrôle qualité sur l'ensemble des données produites.

Les contrôles opérés sont les suivants :

- contrôle de la précision planimétrique et de l'altimétrie par rapport aux exigences de précision définies précédemment ;
- contrôle du traitement radiométrique : homogénéité et aspect général, phénomènes météorologiques, accentuation des contours, saturation, spéculaire ;
- contrôle géométrique : cisaillements particulièrement sur les voiries et ouvrages d'art, coulées de pixel.

**EMQ
4.99 CM**

**Résultats :
Orthophotographie
conforme aux
attentes en terme
de précision
géométrique.**



Les gestionnaires de réseaux humides se jettent à l'eau

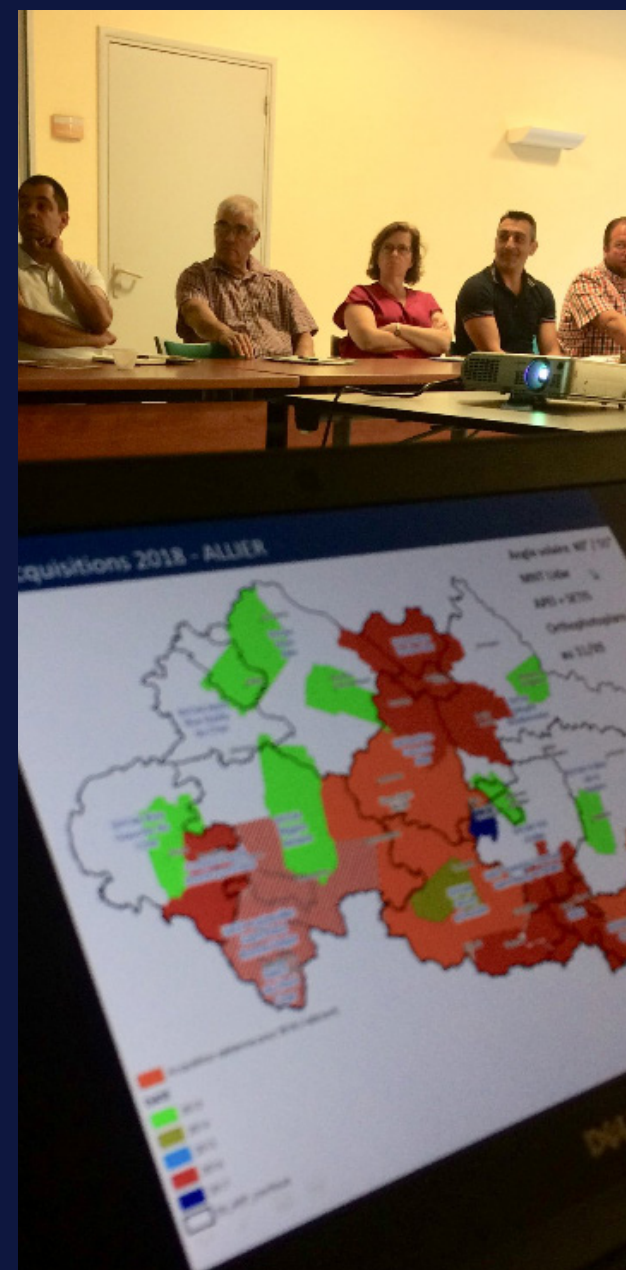
Une opération de prébalisage inédite par son ampleur en Chataigneraie Cantalienne

Sous l'impulsion de Michel TEYSSÉDOU, Président de la Communauté de communes de la Chataigneraie Cantalienne et Président du Syndicat d'Energies du département du Cantal (15), une opération de prébalisage d'envergure a été réalisée pour améliorer la cartographie des réseaux humides (eau et assainissement).

Plus de 100 techniciens des communes membres de la Chataigneraie Cantalienne ont été réunis le 5 mars 2018 à Saint-Mamet-la-Salvetat dans les locaux de la Communauté de communes pour leur expliquer les enjeux et les méthodes de prébalisage.

A l'issue de la réunion ce sont plus de 10 000 affleurants de réseaux (Bouches à clés, tampons, avaloirs,...) qui ont pu être prébalisés avec de la peinture.

Ces marques permettront au cabinet ACDEAU, bureau d'études techniques en eau et assainissement, d'établir la cartographie des réseaux humides du territoire et de l'intégrer au SIG de la Communauté de communes.



Les syndicats d'eau et d'assainissement de l'Allier avec le SMEA intègre le partenariat PCRS

Le Syndicat Mixte des Eaux de l'Allier (SMEA) a pour vocation essentielle d'assurer la Maîtrise d'Ouvrage pour la réalisation d'études et de travaux d'interconnexions entre les différentes collectivités avec pour objectif la sécurisation de la distribution en eau potable pour ses adhérents. Il regroupe aujourd'hui 12 syndicats d'eau et d'assainissement.

Afin de répondre au mieux à la réforme DT-DICT qui oblige les gestionnaires de réseaux humides à améliorer la cartographie de leurs réseaux le SMEA a décidé de contribuer aux côtés des partenaires historiques du PCRS sur ce département (Enedis & le Syndicat Départemental d'Energies de l'Allier) à l'élaboration de ce fond de plan. En adhérent, le SMEA a permis d'étendre l'objectif de couverture de ce département à l'ensemble du territoire de l'Allier. Ainsi en 2021, le département disposera d'une couverture complète de son territoire.

Le PCRS dans l'Allier en quelques chiffres :

- Partenaires : CRAIG, Enedis, SDE 03, SMEA
- Superficie couverte à terme : 7 340 km²
- Résolution : 5 cm / pixel
- Nombre de clichés : 170 000 clichés
- Nombre de jours de vol : 80 jours

Les dates à retenir pour les réseaux humides :

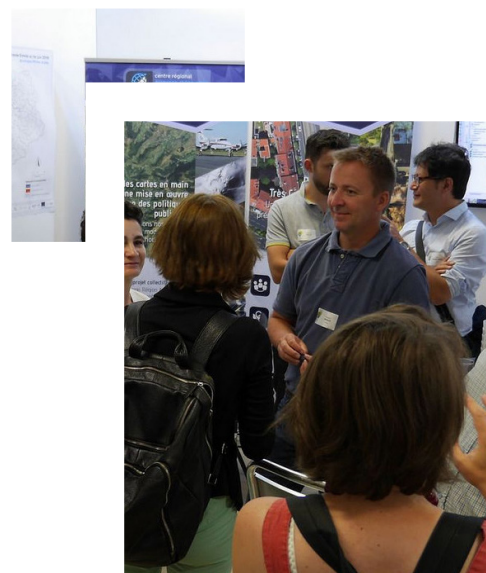
- 1er janvier 2026 : obligation de fonds de plan et tracés géoréférencés pour les réseaux sensibles enterrés sur l'ensemble du territoire et les réseaux non sensibles en unité urbaine,
 - le 1er janvier 2032 : obligation de fonds de plan et tracés géoréférencés pour tous les ouvrages souterrains implantés sur l'ensemble du territoire.
- (*les réseaux sensibles : gaz, électricité, chaleur, éclairage public...)

Par ailleurs, pour les travaux neufs, les exploitants privés et publics à travers la gestion des réseaux d'éclairage public, d'eau, d'assainissement, des réseaux de chaleur, etc. doivent se conformer dès à présent à ces nouvelles règles de cartographie des réseaux.

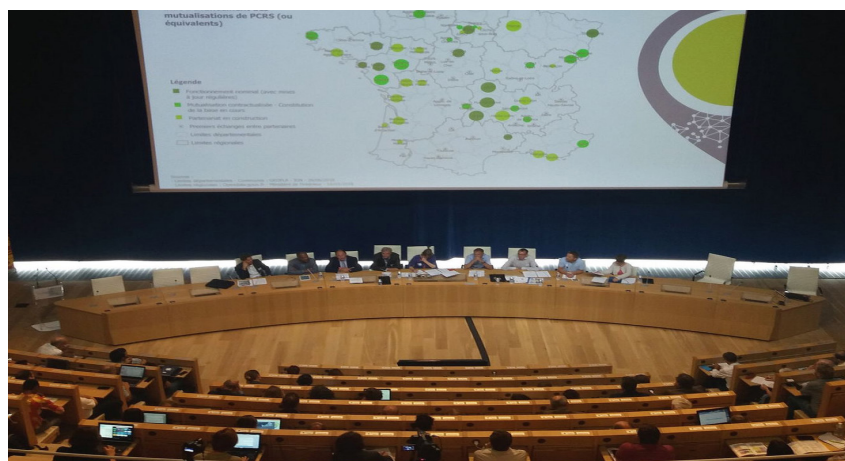
COMMUNICATION & FORMATION

Le CRAIG apporte un appui permanent aux territoires en leur proposant un support technique, des sessions de formations et d'information.

Le CRAIG partenaire des GeoDataDays* 2018



*** Les GéoDataDays constituent l'événement national de référence et indépendant de la géographie numérique, organisé par l'AFIGEO et DécryptaGéo. Pour sa première édition le CRAIG a souhaité être partenaire de l'événement pour répondre notamment aux nombreuses questions autour du PCRS.**



Au delà d'être partenaire officiel de l'événement, le CRAIG a apporté sa contribution dans les débats et ateliers liés au Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS).

Le CRAIG a participé à un Grand Débat intitulé "Production de données décentralisée et mutualisée : l'exemple du PCRS". A l'occasion de ce Grand Débat, le CRAIG a pu exposer les différents partenariats mis en place en Auvergne-Rhône-Alpes qui permettent aujourd'hui de disposer de plus de 18 000 km² de fond de plan sur le territoire. Un exemple unique en France !

Ce Grand Débat a été suivi d'un Atelier "Tout ce que vous avez voulu savoir sur le PCRS sans jamais oser le demander". Le CRAIG avec d'autres collectivités ont pu échanger avec l'auditoire pour donner les clés et erreurs à éviter pour mettre en oeuvre un PCRS.

Pour appuyer ses présentations, le CRAIG a pu montrer concrètement les outils mis en oeuvre en Auvergne-Rhône-Alpes dans l'espace dédié aux exposants.

Au terme de ces deux jours, de nombreux contacts ont pu être pris, qui devraient se concrétiser par l'adhésion de nouveaux partenaires (exploitants de réseaux nationaux) aux conventions existantes..

Agenda : Les GeoDatadays en 2019 se dérouleront à Arras les 2 et 3 juillet. Comme en 2018, le CRAIG répondra présent !



4 avril 2018 Assises du GIP RECIA

LE GIP RECIA, centre de ressources numériques en Région et structure porteuse du dispositif GéoCentre qui a pour ambition de fédérer les acteurs de l'information géographique en Centre Val de Loire a invité le CRAIG à présenter le dispositif mis en place en Région Auvergne-Rhône-Alpes. A cette occasion, le Président de la Région Centre - Val de Loire a salué l'exemplarité du dispositif mis en oeuvre à l'échelle de la Région Auvergne et maintenant de la nouvelle Région.



12 avril 2018 Journée professionnelle OPENIG - Référentiel : quelles innovations aujourd'hui et demain à l'heure du Big Data ?

Au cours de cette journée, le CRAIG a présenté son expérience en matière d'élaboration de référentiel de haute précision en prenant l'exemple du Plan Corps de Rue Simplifié que le CRAIG co-construit avec les territoires et les exploitants de réseaux depuis quelques années.



5 octobre 2018 1er Salon des Maires de l'Allier (03)

Cette année, le CRAIG a décidé d'aller à la rencontre des élus au cours de plusieurs manifestations parmi lesquelles le 1er Salon des Maires de l'Allier (03). Au cours de la journée, le CRAIG a pu montrer son offre de services aux communes de l'Allier (Mise à disposition de référentiels utiles à la planification urbaine, les outils de consultation de la documentation cadastrale,...).



8 octobre 2018 Premières assises régionales des élus locaux en Région Auvergne-Rhône-Alpes (69)

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a invité l'ensemble des élus de la Région à participer à une grande journée pour leur permettre de mieux connaître les dispositifs mis en place par la Région pour les territoires. A l'invitation de la Région, le CRAIG a pu présenter ses activités à destination des territoires sur le stand de la Direction des Services Informatiques de la Région.

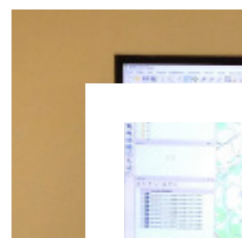


6 décembre 2018 Le CRIGE PACA fête ses 15 ans!

Le CRIGE PACA, 1ère plateforme régionale française a invité le CRAIG à témoigner à l'occasion de ses 15 ans. Avec la réforme territoriale, le CRAIG a mis en avant le fait qu'il existe désormais une limite géographique commune aux deux plateformes qui doit leur permettre de nouer des liens utiles aux territoires des deux régions. C'est dans cette optique que le CRAIG a proposé au CRIGE PACA de travailler à la mise en place d'un accord cadre dans lequel pourraient être définis des objectifs communs. Affaire à suivre...

Moderniser les méthodes de travail

Agréé par la DIRECCTE, le CRAIG propose depuis plusieurs années différents cycles de formation pour s'initier aux systèmes d'information géographique, aux métadonnées ou encore à l'exploitation des données cadastrales. En 2018, ce sont près de 150 agents qui ont pu être ainsi formés.



Initiation aux SIG

Cette formation d'un ou deux jours est destinée aux débutants ou aux personnes n'ayant jamais utilisé de SIG et désirant avoir une première approche de ces outils.



Consultation des données cadastrales

Cette formation à destination notamment des communes vise à permettre aux secrétaires de mairie de répondre aux demandes des citoyens souhaitant obtenir un relevé d'informations d'une ou plusieurs parcelles cadastrales.

Métadonnées

Afin de mettre en œuvre la Directive INSPIRE en Auvergne-Rhône-Alpes, le CRAIG a mis en place depuis 2011 un catalogue pour faciliter la recherche des données disponibles sur le territoire. Toutes les collectivités peuvent s'appuyer sur cet outil pour répondre aux exigences de la Directive.

Support et accompagnement utilisateurs

Le CRAIG propose un support afin d'accompagner au mieux les territoires. Ce support est accessible tous les jours ouvrés de 8h30 à 12h30 au 04 73 405 405 ou par mail à contact@craig.fr

Les secrétaires de mairie formés à cadastre.craig.fr

Le CRAIG met à disposition des collectivités et notamment des communes un outil de consultation de la documentation cadastrale (données graphiques / fichiers fonciers).

Pour les collectivités désireuses de s'appuyer sur cet outil, le CRAIG propose des sessions de formation afin notamment que les secrétaires de mairie puissent répondre aux demandes d'information des citoyens.

Plusieurs sessions de formation ont pu être organisées dans les territoires, notamment à Langeac (43) avec la Communauté de communes des Rives du Haut Allier et à Rochefort-Montagne (63) avec la Communauté de communes Sancy Artense.

Ainsi sur 2018, ce sont plus d'une cinquantaine d'agents dans les territoires qui ont pu être formés à cadastre.craig.fr

Bon à savoir : Vous souhaitez avoir une démonstration ou organiser une session de formation, n'hésitez pas à prendre contact avec le CRAIG.

Mail : contact@craig.fr - Tél. 04 73 40 54 06



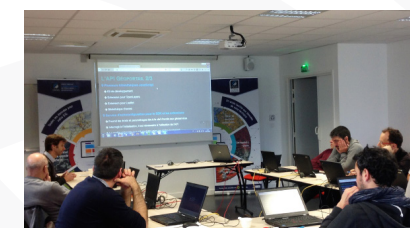
Une formation dédiée aux web services

Le CRAIG en tant que Centre de ressources a mis en place depuis plusieurs années des services de flux pour utiliser à distance les données qu'il propose.

L'IGN a mis en place des services web paramétrables qui offrent la possibilité d'accéder à distance à des données de référence ou des données partenaires, qu'il s'agisse de cartes, de photographies aériennes, du parcellaire cadastral, etc...

En les intégrant à des sites en interne (intranet) ou en externe (internet), il est possible de visualiser les fonds de plans disponibles et de disposer d'outils comme si vous étiez sur le Géoportail.

Afin de mieux prendre connaissance de ces différents services, l'IGN et le CRAIG ont proposé deux sessions de formations au cours de l'année 2018.



Compte financier 2018

Le budget général du GIP en dépense toutes sections confondues se monte à 1 775 778,78 euros dont 43% en fonctionnement (la norme étant généralement de 70%) et 57% en investissement.

L'exercice est clôturé par un excédent de 4 551,77 euros inférieur aux prévisions, et génère un apport au fonds de roulement de 14 487,91 euros. La trésorerie se stabilise en fin d'exercice à 180 147 euros.

Le mode de financement du GIP permet d'assumer une montée conséquente des charges d'investissement : 1 010 122 euros exécutés en 2018, 1 297 283 euros prévus au budget 2018 suite à la signature de partenariats avec les exploitants de réseaux sensibles (Enedis, SDE, ...).

Compte de résultat

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	382 756,98	Subventions de l'Etat	-
dont charges de pensions civiles*		Autres subventions	422 764,80
Fonctionnement autre que les charges de personnel	69 241,14	Autres produits	14 183,00
Intervention (le cas échéant)	-	Intervention (le cas échéant)	98 762,57
Charges pour ordre	313 658,09	Produits pour ordre	234 497,67
TOTAL DES CHARGES (1)	765 656,21	TOTAL DES PRODUITS (2)	770 207,98
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)	4 551,77	Résultat : perte (4) = (1) - (2)	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	770 207,98	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	770 207,98

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Tableau de financement

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement	0,00	Capacité d'autofinancement	83 712,25
Investissements	1 010 122,57	Financement de l'actif par l'Etat	
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	940 898,23
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	1 010 122,57	TOTAL DES RESSOURCES (6)	1 024 610,48
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)	14 487,91	Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)	0,00

Une offre à la carte

Afin de garantir l'indépendance de la sphère publique en matière de production de données géographiques l'accès aux données induit une participation de tous au dispositif via un système d'abonnements aux services du GIP.

Les avantages

Support
utilisateur
5 jours / 7

- Un accès privilégié à une multitude de données géographiques à un coût réduit (en téléchargement et en flux).
- Des fonds de plan adaptés à vos besoins et régulièrement actualisés.
- Un service web de consultation des données cadastrales.
- Un hébergement des données sécurisé.
- Un support utilisateurs 5 jours sur 7.
- Des formations d'initiation au SIG.
- La possibilité de référencer vos données dans le catalogue conformément à la Directive INSPIRE.
- Un lieu d'échanges entre professionnels (Journées techniques, groupes de travail, ...).

Combien ça coûte?

L'adhésion au CRAIG prend la forme d'un abonnement annuel. Afin de répondre au mieux aux besoins des collectivités, plusieurs forfaits sont possibles.

Pour prendre connaissance des différentes offres de services et des tarifs, rendez-vous sur le site du CRAIG.

Les étapes de l'adhésion

- 1^{er}** | J'adhère au CRAIG en m'inscrivant sur le site du CRAIG. Si c'est déjà le cas je passe à l'étape suivante.
- 2^e** | Je choisis l'offre de services qui convient à ma collectivité ou mon organisme et m'engage à respecter les conditions d'utilisation des services et données.
- 3^e** | Je prends connaissance du niveau de la tarification pour mon organisme et j'adresse un mail à [contact\[at\]craig.fr](mailto:contact[at]craig.fr) pour faire établir un devis au nom de ma collectivité.
- 4^e** | J'adresse mon bon de commande au CRAIG par mail. A réception du bon de commande le CRAIG active les droits nécessaires pour accéder aux données de votre territoire et vous adresse une facture pour le paiement.

Notes

Rapport d'activités 2018



Les projets du CRAIG bénéficient de co-financements de l'Union Européenne



@GipCraiq



www.craiq.fr

Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique

Campus des Cézeaux
7, avenue Blaise Pascal
BP 80026
63170 AUBIÈRE CEDEX

Tél : 04 73 405 405



Membres du groupement au 1er janvier 2019